

DE QUOI SERA FAIT 2026 ?

Les premiers jours de cette nouvelle année ne sont pas de nature à l'optimisme.

Les guerres se multiplient, des populations entières croulent sous les bombes (Ukraine, Palestine... pour ne citer que ces pays), les États-Unis de Trump enlèvent le Président du Vénézuéla espérant prendre le pouvoir dans ce pays...

Ici dans les Landes, l'année s'ouvre par une terrible nouvelle... Un nouveau féminicide montrant à la fois la violence de notre société et les manques criants de moyens humains et financiers pour éviter ces crimes.

Et puis, il y a la colère sociale. En premier lieu, celle des agriculteurs qui protestent contre le traitement de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) avec l'abattage de troupeaux entiers en cas de contagions d'un animal ; mais aussi contre la ratification de l'accord entre l'Union Européenne et le Mercosur et également pour la faiblesse de leurs revenus.

Le mouvement social s'étend aussi aux ouvriers et salariés inquiets face à la multiplication des plans sociaux et aux inquiétudes d'une économie au ralenti.

Tout cela pourrait être décourageant, mais malgré cela, il existe des lueurs d'espoirs, des mobilisations existent, des voix se font entendre, des femmes et des hommes cherchent ensemble à construire des perspectives, des chemins d'espoirs. Chemins d'espoirs de paix, chemins d'espoirs de nouveaux jours heureux.

Il est aussi réconfortant de voir, y compris dans notre département, que des femmes et des hommes se rassemblent pour dire non à toutes ces violences, pour dire oui à une société de paix, de justice, de liberté et de fraternité.

Si pour l'heure, il est encore trop tôt pour en parler, des rassemblements se construisent dans cet esprit pour les élections municipales dans bon nombre de territoires.

Des rassemblements de gauche, des rassemblements de citoyens pour agir au quotidien dans nos villes et villages, pour améliorer le quotidien et pour le vivre ensemble.

Le Parti Communiste Français avec ses militantes et militants, ses amis, ses compagnons de route, est de toutes les constructions.

Sans ignorer les difficultés, nous devons, nous pouvons être de celles et ceux qui œuvrent à ces dynamiques d'espoir d'un monde meilleur.

La Fédération des Landes du PCF et l'équipe du journal « Les Landes Républicaines » vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur, de réussite, de santé et de Paix pour cette année 2026 ! ■

RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.



S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 30€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523 – N° 2534 – Jeudi 8 janvier 2026

De part notre histoire, mais aussi et surtout parce que notre idéal de bonheur et d'épanouissement individuel et collectif n'est plus à démontrer, il est plus que jamais urgent de nous engager dans ces combats.

C'est dans ces engagements que nous pouvons trouver un souffle nouveau et des forces renouvelées.

Toutes et tous, nous pouvons y contribuer.

Aussi, je vous souhaite le meilleur pour 2026.

Une belle année de victoires politiques, d'avancées sociales faites de paix et de fraternité. ■

Alain BACHÉ

Secrétaire départemental du PCF

À noter dans les agendas

Samedi 17 janvier à 11 h 30

Vœux de la Fédération

au siège de la Fédération des Landes du PCF
à Mont-de-Marsan

Dimanche 25 janvier à 10 h 30

Vœux de la section PCF du Seignanx

au siège de la section, 1 rue Lise et Artur London à
Tarnos

Mardi Gras 17 février à 19 h 30

Traditionnelle croupionnade

des camarades et amis de la section d'Amou, au
Hall des Sports de Castelnau-Chalosse

Au menu : *Tourrin, Omelette aux lardons,
Croupions de canard sur le grill, Salade, Beignets,
vin et café compris.* Prix 15 €

S'inscrire impérativement auprès de Christian
Lasserre au 05.58.89.36.02 ou 06.08.03.17.29
avant le samedi 14 février dernier délai.

Elections municipales

15 et 22 mars 2026

Congrès national du PCF

4, 5 et 6 Juillet 2026

Fête des Pins à Tarnos

4 et 5 juillet 2026

Fête de l'Humanité au Plessis-Pâté

11, 12 et 13 septembre 2026

Venezuela : non à l'agression impérialiste, respect du droit international et de la souveraineté des peuples

Le Parti communiste français condamne avec la plus grande fermeté l'offensive militaire menée par les États-Unis contre le Venezuela, revendiquée par l'administration américaine dans la nuit du 2 au 3 janvier 2026, ainsi que l'arrestation et l'exfiltration annoncées du président Nicolás Maduro.

Cette intervention constitue une violation flagrante de la souveraineté du Venezuela, du droit international et de la Charte des Nations unies.

Elle s'inscrit dans la continuité d'une stratégie d'ingérence et de déstabilisation que le PCF dénonce depuis de nombreuses années : sanctions économiques criminelles, pressions diplomatiques, tentatives de coups de force, reconnaissance de dirigeants autoproclamés, et désormais recours assumé à la force militaire. Elle révèle une nouvelle fois le fond réel de cette politique : l'accaparement des immenses ressources pétrolières du Venezuela au profit des intérêts économiques et financiers nord-américains. Le PCF rappelle avec constance que le peuple vénézuélien est seul légitime à décider de son avenir, sans ingérence extérieure. Rien ne saurait justifier une agression militaire étrangère, encore moins une opération de changement de régime par la force.

Les premières informations font état d'attaques armées sur plusieurs zones du pays, de scènes de panique parmi la population et d'un risque élevé d'escalade régionale. Ce sont toujours les peuples qui paient le prix de ces aventures impérialistes : morts civiles, destructions d'infrastructures, aggravation des crises humanitaires.

Le PCF exige :

- **l'arrêt immédiat de toute opération militaire et la désescalade ;**
- **le respect du droit international, de la souveraineté du Venezuela et de l'intégrité de son territoire ;**
- **des preuves de vie et la libération immédiate des personnes arrêtées, en premier lieu le Président Maduro, et le respect strict de leurs droits fondamentaux ;**
- **la levée des sanctions économiques qui étranglent la population vénézuélienne et constituent une forme de guerre contre le peuple ;**
- **la convocation d'instances multilatérales, sous l'égide des Nations unies, pour favoriser une solution politique, pacifique et négociée.**

Le PCF appelle solennellement le gouvernement français et l'Union européenne à rompre avec toute complaisance ou alignement sur la politique des États-Unis. La France doit porter une voix indépendante, fidèle à ses engagements internationaux, œuvrant pour la paix, la coopération et le règlement politique des conflits, et non cautionner une nouvelle violation du droit international. Elle doit saisir immédiatement le Conseil de sécurité de l'ONU.



Photo Journal l'Humanité

Face aux logiques impérialistes, le PCF réaffirme sa solidarité avec les peuples qui subissent les guerres, les sanctions et les ingérences. La paix, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le multilatéralisme sont des principes non négociables.■

Valérie Pécresse piétine la mémoire de la Shoah

Le Parti communiste français condamne avec la plus grande fermeté l'amendement adopté par la majorité régionale de Valérie Pécresse en Île-de-France le 17 décembre, qui organise des partenariats entre des lycées franciliens et des institutions étrangères connues pour leurs dérives révisionnistes.

Sous couvert de « travail mémoriel », la droite régionale propose des coopérations avec la Maison de la Terreur à Budapest, musée créé à l'initiative du régime de Viktor Orbán, et avec le musée de l'Occupation de la Lettonie. Ces institutions relativisent l'antisémitisme, brouillent la singularité du crime nazi et de la Shoah, et participent à la réhabilitation d'officiers SS.

En organisant ces partenariats dans le simple but de discréditer le communisme en l'assimilant à des crimes de régimes qui s'en sont réclamés, la majorité régionale se rend complice d'une falsification grave de l'histoire et porte atteinte à la mémoire des victimes du nazisme. Le PCF dénonce également l'ingérence politique de la Région dans les contenus pédagogiques des lycées franciliens.

Le groupe de la Gauche communiste, écologiste et citoyenne du conseil régional d'Île-de-France s'est opposé à cet amendement de la droite régionale qui a été voté et acclamé par le RN.

Le Parti communiste français appelle l'ensemble des démocrates à s'opposer avec force à cette dérive politique de la droite qui donne des gages à l'extrême droite et, ainsi, contribue à affaiblir la République.

À l'heure où l'extrême droite progresse partout en Europe, brouiller les leçons de l'histoire n'est pas une faute anodine : c'est une responsabilité politique majeure. La mémoire de la Shoah ne peut être instrumentalisée.■

Michelin rembourse 4,3 millions d'euros : une victoire communiste pour la justice et la responsabilité

Le groupe Michelin a annoncé avoir remboursé 4,3 millions d'euros d'aides publiques indûment utilisées pour équiper des usines à l'étranger.

C'est une victoire concrète, arrachée par les salarié·es, leurs représentant·es et le travail des parlementaires communistes et par la commission d'enquête sénatoriale menée avec détermination par Fabien Gay.

Le PCF avait permis aux citoyennes et citoyens, dans la foulée de cette commission, d'interpeller le Ministre de l'Économie pour que l'engagement de Michelin soit tenu. C'est désormais chose faite !

Pour la première fois sous la Ve République, un grand groupe du CAC 40 reconnaît, sous la pression politique et citoyenne, qu'il doit rendre de l'argent public lorsque les engagements initiaux ne sont pas respectés.

Cette commission devient ainsi, en moins d'un an, la plus rentable de la Ve République !

Ce remboursement démontre une chose essentielle : la conditionnalité des aides publiques n'est ni une utopie ni un slogan, mais une exigence démocratique, sociale et économique.

L'argent public ne peut plus servir à financer les délocalisations, les fermetures de sites, les licenciements, les dividendes et les rachats d'actions. Le Parti communiste réaffirme sa détermination à changer la loi pour que ces pratiques ne puissent plus se reproduire.

L'argent public doit servir l'emploi, l'industrie, les territoires et la transition écologique — pas les actionnaires.

Le PCF continuera le combat pour une réforme profonde du système des aides publiques, sous contrôle de l'État et des salarié·es. ■

PROTECTION SOCIALE : OSONS PARLER VRAI

Depuis son origine, Ambroise CROIZAT et Pierre LAROQUE, la sécurité sociale était financée par des cotisations prélevées sur les richesses créées et réparties entre les salarié(e)s et les employeurs sur la base de : chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

A ce sujet, dans son article 101, la constitution de 1793 disait : Nul citoyen n'est dispensé de l'honorable obligation de contribuer aux charges publiques. Est-ce que les membres du MEDEF et du CAC 40 qui menacent de se délocaliser s'ils sont imposés plus justement au regard de leurs richesses se comportent en honorables citoyens ??

Pourquoi serait-il toujours demandé aux salarié(e)s d'être d'honorables citoyen(ne)s pour combler la dette dont elles et ils n'ont aucune responsabilité ni aucune culpabilité ??

Les richesses sont créées par l'activité salariale et aujourd'hui aussi par des robots.

Il est faux de dire que la protection sociale tue le travail ou tue les entreprises. Où se créent les richesses si ce n'est dans les entreprises et les sociétés, dans les ateliers et les bureaux ?

Si les cotisations salariales sont bien prélevées par les employeurs, et peut-être pas toujours reversées aux organismes gestionnaires, celles dites patronales sont prélevées sur les richesses créées et, là aussi, pas toujours reversées aux organismes gestionnaires. Certes, c'est une petite minorité mais il faut le dire car des employeurs, des politiques et des médias ne se privent pas pour dénoncer des abus de salarié(e)s pourtant eux aussi très minoritaires !!!

Avec les progrès technologiques et techniques, nous produisons beaucoup plus de richesses que les précédentes décennies. De ce fait, aller chercher le ratio du nombre d'actifs sur le nombre de retraité(e)s, c'est de l'enfumage.

Les richesses sont là mais elles sont mal réparties. Pour parler vrai, les actionnaires peuvent partir en vacances, les richesses se créent quand même. Quand les salarié(e)s sont en vacances, aucune richesse ne se crée. La logique voudrait que ces créatrices et créateurs de richesses soient mieux considéré(e)s et qu'une meilleure part des richesses créées leur soit attribuée, notamment pour les retraites.

Sans esprit polémique mais en langage hard, le travail des actionnaires consiste à fixer un taux de profit et à fermer l'entreprise quand ce taux n'est pas atteint, décrétant que l'entreprise n'est pas viable alors que, quand les salarié(e)s avec leur syndicat, souvent CGT, reprennent l'activité sous forme de scoop, l'entreprise reprend vie avec un taux de profit moindre.

Aujourd'hui, plus particulièrement depuis 7 ans que nous avons ce président de la république, notre protection sociale subit des attaques d'une grande violence.

Le monde du travail doit se rebeller pour conserver ce système de protection sociale. Pour prendre au mot l'actuel 1^{er} ministre, oui, que la gestion de la protection sociale revienne aux partenaires sociaux comme à son origine, élections des administrateurs et composition du conseil d'administration à 75 % de représentants des salarié(e)s et 25 % de représentants patronaux.

Pour celles et ceux qui seraient perturbé(e)s par cette répartition, je les invite à relire ce message.

Serait-il anormal que les créatrices et créateurs de richesses gèrent la part attribuée à la protection sociale dont les cotisations salariales ? ■

Jean Lapeyre, section PCF de Pouillon

 Fabien Gay, sénateur de la Seine-Saint-Denis



VICTOIRE !

pour la commission d'enquête sur l'utilisation des aides publiques par les grandes entreprises

Le groupe **Michelin** rembourse de manière éthique **4,3** MILLIONS D'EUROS

ABONNEMENT 2026 AU JOURNAL « LES LANDES REPUBLICAINES »

Lecteurs de toujours, lecteurs plus récents, vous recevez chaque fin de semaine le journal Les Landes Républicaines.

Ce journal est le lien landais de l'actualité politique, sociale, nationale et locale.

Chaque semaine, la rédaction s'efforce de vous informer pour vous aider à décrypter l'actualité politique et nous vous remercions de votre fidélité.

Nous considérons que notre hebdomadaire **Les Landes Républicaines** est nécessaire et utile au décryptage politique dans le débat politique et social qui existe aujourd'hui.

Comme depuis quelques années maintenant, nous souhaitons amplifier la version numérique de notre hebdomadaire.

Nous souhaitons également gagner de nouveaux lecteurs, alors n'hésitez pas à faire connaître notre hebdomadaire autour de vous, dans vos familles, vos collègues, vos amis.

Pour les lectrices et les lecteurs qui n'auraient pas de mails, nous continuerons à envoyer le journal en version papier, ainsi que pour celles et ceux qui souhaiteraient poursuivre leur abonnement par envoi postal.

Le journal *Les Landes Républicaines* accompagne les luttes, porte les colères contre les inégalités croissantes, répond au matraquage idéologique des dominants, affirme les solidarités et la fraternité.

Pour toutes ces raisons, Les Landes Républicaines doivent vivre !

Réabonnez-vous !

Et nouveaux lecteurs, abonnez-vous ! ■

BULLETIN D'ABONNEMENT 2026 Les Landes Républicaines

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Localité.....

☐

Je souhaite recevoir le journal
EN VERSION PAPIER

☐

Je souhaite recevoir le journal
EN VERSION NUMERIQUE

Mon mail.....@.....

☐

Abonnement normal 30 €

☐

Abonnement de soutien 40 € ; 50 € ;
..... €

Landes Républicaines - BP 34
40001 MONT-DE-MARSAN Cedex.
Chèque libellé à l'ordre de
« SARL Les Landes Républicaines ».

Abonnement jusqu'au 30 Janvier 2026
A compter de cette date et sans retour de
votre part, l'abonnement aux Landes
Républicaines sera supprimé.

Gnacs et Chacailles

SAINT NICOLAS ET PÈRE FOUETTARD

Grand saint Nicolas/ Arrête bien ton âne làlàlà/ Grand saint Nicolas/ Moi, j'aime bien le chocolat lala [] Grand saint Nicolas/ Si tu ne viens pas/ Moi, j'aurai bien du chagrin/ Et ton âne n'aura rien [] Mais si tu viens devant la porte/ Je lui poserai des carottes/ Deux ou trois feuilles de chou/ Crois-tu qu'il mangera tout ?... Extrait de la chanson «Grand Saint-Nicolas» par Anne Sylvestre (née Anne-Marie Thérèse Beugras à Lyon le 20/06/1934). Saint Nicolas ou Nicolas de Myre ou de Bari est né entre 250 et 270 après J-C, à Patara cité de Lycie dans le sud-Ouest de l'Asie mineure (actuelle Turquie). C'est l'un des saints les plus populaires en Grèce et dans l'Eglise catholique. Après sa mort, il a alimenté une multitude de légendes qui reflètent sa personnalité généreuse. Il fut arrêté et emprisonné par l'empereur romain Dioclétien (245-313), puis fut contraint à l'exil. En 313, l'empereur Constantin (280-337) rétablit la liberté religieuse. Nicolas fit un pèlerinage à Rome vers la fin de sa vie et mourut le 6 décembre, vers 345... Mon histoire improvisée (d'après Gérard Darmon, acteur né le 29/02/1948 à Paris) commença comme ça : «Un matin d'automne 1737, dans le comté de Hanau-Lichtenberg, à l'approche d'un hiver comme Strasbourg n'en avait jamais rencontré, trois enfants partirent glaner dans des champs et se perdirent en chemin. En ces temps obscurs, les téléphones portables n'existaient pas et Apple n'était qu'une pomme, pas encore un serpent. Attirés par la lumière d'une maison, ils s'approchèrent et frappèrent à la porte avec hésitation. Ils avaient faim et froid. Pas de KFC, pas de McDonald's, pas de Burger King, pas de Deliveroo, mais des loups aux dents aiguisées par dizaine à la recherche de gamins à dévorer. Le propriétaire des lieux n'était autre que le boucher Peter Schwartz. Un être à faire pâlir les végétariens, ancien employé d'Herta, adepte du cochon braisé et des tripes à la limace. Son nez était long et pointu, ses cils touffus comme un buisson mal taillé, sa barbe noire, ses cheveux hirsutes et son visage barbouillé de suie. De ses mains sèches, il les invita à entrer, bredouillant quelques mots incompréhensibles en regardant le sol. La porte se referma sur une maison silencieuse au parquet craquant. Ce fut alors comme dans le pire des cauchemars. Un peu comme faire des devoirs pour toujours mais en pire. Dehors, la nuit glissa entre les arbres. Les murs se mirent à rétrécir et soudain....». C'est encore mieux que Netflix. L'attente du deuxième épisode, suspendu à mes lèvres sur pause. Le xylophone qui raisonne. Un mélange de Game of Thrones, d'Hansel et Gretel, de La Belle au bois dormant. – Continue parrain! «Il les frappa de plusieurs coups de martinet et les poussa dans un énorme chaudron où une soupe aux choux puante frémissait. L'un après l'autre, ils disparurent dans ce bouillon noirâtre. Personne ne pourrait les retrouver, mais pour en être certain, il les coupa en petits morceaux pour les mettre dans un saloir géant et en faire du petit salé. Ça lui permettrait d'avoir des provisions pour l'hiver en plus des manneles et des bredele à la confiture. C'est alors qu'un homme assis sur un âne, vêtu d'une grande cape rouge, d'une crosse en or et d'une mitre frappa à la porte. C'était Saint Nicolas, une sorte de super-héros entre Spiderman et le Pape, un homme juste et bon....». Plus tard, le Père Fouettard lui, évoquera un type moulé dans une combinaison en latex, une cravache à la main, qui donne des fessées en hurlant des insultes en allemand. Mais pour le moment, Bastian a les yeux qui brillent et pense que son père est plus fort que Batman. Et finalement, c'est un peu ça aussi, la magie de Noël. Adara qué sabs la legenda de Nicolau (Maintenant, tu sais la légende de Nicolas). ■

Roger La Mougne